

Questions orales

LA DÉFENSE NATIONALE

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LE TOTAL ESTIMATIF DES ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Défense nationale. Quel est le montant total prévu des engagements du gouvernement canadien envers la Lockheed?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas d'engagements; nous avons entrepris des négociations qui seront couronnées par un marché, dans le cadre duquel nous nous engageons à acheter 18 avions de reconnaissance Lockheed à long rayon d'action, au prix de 953 millions de dollars. Nous n'avons pas encore signé de marché définitif. Nous négocions encore les dernières conditions du marché.

M. Paproski: Est-ce que c'est là le montant total des engagements? Je vois que le ministre fait un signe de tête affirmatif.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LA RENCONTRE DU MINISTRE AVEC SES HOMOLOGUES PROVINCIAUX—PRÉCISIONS SUR LA NOUVELLE POLITIQUE

M. Yves Caron (Beauce): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

A la suite de la rencontre du ministre avec ses homologues provinciaux ce matin, est-ce que le ministre voudrait dire à la Chambre quels sujets ont été abordés? Est-ce qu'il y a eu une entente au sujet de la politique laitière 1976-1977? Dans l'affirmative, quand le ministre annoncera-t-il cette nouvelle politique? De plus, est-ce que le ministre tiendra compte des recommandations faites par les députés du Québec, et est-ce que cette politique sera équitable pour tous les producteurs de lait industriel du Québec?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, les entretiens se poursuivent avec le personnel de mon ministère. Nous avons procédé à un tour d'horizon complet sur la production du lait de transformation au Canada. La loi exige que nous définissions une politique ou présentions un exposé d'ici le 1^{er} avril. Toutes les observations qui nous ont été présentées sont actuellement à l'étude. Nous nous trouvons dans une situation délicate, car il y a des excédents non seulement au Canada, mais partout dans le monde.

L'OPPORTUNITÉ DE L'ÉCOULEMENT DES EXCÉDENTS DE PRODUITS LAITIERS DANS LE CADRE DE L'AIDE EXTÉRIEURE

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser sur le même sujet au ministre de l'Agriculture. Ce qu'il faut, c'est qu'on transforme en espèces les déficits laitiers, et en commerce les œuvres de charité à l'étranger. Est-ce que pour l'élaboration de sa politique le ministre veut bien envisager de vendre à l'ACDI nos excédents de produits laitiers, au prix coûtant, dans le cadre du système actuel des subventions? Veut-il envisager aussi de distribuer ces produits au même prix de revient aux pays dans le besoin qui reçoivent actuellement des dons en espèces au titre des œuvres charitables de l'ACDI?

M. l'Orateur: A l'ordre.

[M. Trudeau.]

LA RÉDUCTION DU QUOTA DE MATIÈRE GRASSE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—DEMANDE DE RÉEXAMEN

L'hon. J. A. Maclean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. A-t-il reçu le rapport provisoire du comité de l'agriculture de l'assemblée législative de l'Île du Prince-Édouard que celle-ci a adopté à l'unanimité, et qui déplore que le quota de matière grasse de l'île ait été réduit de 6.7 à 4.8 millions de livres, soit une diminution de 28 p. 100? Le rapport demande au ministre et à la Commission du lait s'il est possible d'atténuer cette grave diminution du quota de l'Île du Prince-Édouard.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le ministre des Affaires des Anciens combattants et le premier ministre de l'Île du Prince-Édouard sont venus me trouver hier soir pour discuter de cette question. L'assemblée législative de l'Île du Prince-Édouard m'a fait tenir personnellement l'important document. Nous avons examiné le problème. J'ai rappelé que la Commission du lait et le comité de gestion de l'offre et non le ministre de l'Agriculture, avaient établi des quotas pour chaque province. Ils se sont mis d'accord sur un quota pour l'ensemble du pays. Les discussions se poursuivront à ce sujet, car on se rend compte de la difficulté particulière des producteurs de l'île du Prince-Édouard qui sont isolés et ne peuvent produire d'autres denrées. D'autres parties du Canada sont dans la même situation. Il n'est pas facile de décider quels quotas doivent être réduits, et dans quelle mesure.

M. MacLean: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il pu donner espoir au premier ministre de l'Île du Prince-Édouard qui a dû faire valoir la situation particulière de l'Île? Près de 10 p. 100 de la production de la province sont consommés en lait nature; c'est pourquoi la détermination des quotas entraîne des conséquences beaucoup plus graves sur l'agriculture de la province que dans d'autres régions. Il ne faut pas oublier, monsieur l'Orateur, que les provinces Maritimes ne produisent que 40 p. 100 des produits laitiers qu'elles consomment.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, ce sont ces considérations que les ministres provinciaux de l'Agriculture, et le ministre de l'Île du Prince-Édouard, m'ont fait valoir. Bien entendu, d'autres ministres de l'Agriculture entretiennent des vues identiques sur la production de leur province respective. Ils se demandent tous de combien les quotas seront réduits et qui sera touché. On peut affirmer que les ministres prêts à réduire la production de leur province sont bien rares. Pourtant cette réduction s'impose, car il y aura gaspillage si la production reste la même.

* * *

LE CABINET

LES PROPOS DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL AU SUJET DU PROCÈS DE LA STATION CFCF DE MONTRÉAL—L'OPINION DU PREMIER MINISTRE

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Ce matin, à la station radio CJOB de Winnipeg, le solliciteur général a dit ouvertement et franchement ce qu'il pensait du cas de la station CFCF de Montréal, qui a été accusée d'enfreindre les règlements de diffusion du CRTC. Le premier ministre considère-t-il qu'un ministre de la Couronne, responsable de l'application de la justice, est libre de discuter en public de questions importantes dont les tribunaux sont saisis?